

Contentieux Du Droit De L'activité Économique

Depuis sa création, JP Karsenty allie le conseil et le contentieux pour offrir à ses clients les meilleures prestations possibles. Convaincu qu'ils sont indissociables, la pratique de l'un venant au service de l'autre, JP Karsenty a mis au cœur de son activité le contentieux et la gestion du risque qui en est issue.

Grâce à leur expertise pluridisciplinaire, les équipes du cabinet accompagnent et assistent nos clients dans les différents domaines du droit de l'activité économique.